

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2022 A 19H00**

Lieu de la séance : Mairie – Salle du Conseil Municipal

- I. Approbation procès verbal du dernier Conseil Municipal
- II. Délibération autorisation d'emprunt / réalisation d'un prêt au moyen d'une convention Intracting d'avance remboursable
- III. Délibération autorisation d'emprunt / réalisation d'un contrat de prêt GPI AMBRE
- IV. Délibération Décision Modificative N 01/2022
- V. Délibération mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde
- VI. Délibération relative aux modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants
- VII. Délibération dénomination d'une voie – Impasse les Terrasses de Clara
- VIII. Délibération convention d'occupation temporaire du domaine public routier dans le cadre du déploiement du dispositif de télélevé du service public de distribution de l'eau potable
- IX. Délibération convention d'occupation domaniale pour l'hébergement d'une passerelle de télélevé sur les ouvrages communaux
- X. Délibération convention d'occupation domaniale de répéteurs et Bridges sur les supports d'éclairage public et divers ouvrages de la commune
- XI. Délibération redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
- XII. Délibération tarifs repas du 13 Juillet 2022
- XIII. Délibération tarifs périscolaire 2022/2023
- XIV. Délibération révision tarifs concessions cimetière
- XV. Délibération convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'une activité handball avec l'association HANDBALL CLUB ROQUEMAUROIS – Année scolaire 2022-2023
- XVI. Délibération prêt régulier de salles communales avec les associations
- XVII. Délibération mise à disposition du stade aux associations sportives

COMMUNE DE SAINT GENIES DE COMOLAS

- XVIII. Délibération Noël des enfants du personnel communal
- XIX. Délibération mise en place d'une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP
- XX. Délibération mise à disposition à titre gratuit d'un logement communal
- XXI. Informations décisions du Maire
- XXII. Questions diverses

Fait à SAINT GENIES DE COMOLAS,
Le 24/06/2022

Le Maire,
Olivier JOUVE

